



Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône

ARRÊTE

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE, DIRECTEUR DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DES BOUCHES DU RHONE

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et notamment ses articles 12 et 16.

Vu le décret 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique modifié par le décret 95-680 du 9 mai 1995 ;

Vu l'arrêté du 18 octobre 1995 portant création auprès des recteurs d'Académie et des inspecteurs d'Académie, des comités d'hygiène et de sécurité académiques et départementaux placés, respectivement, auprès des comités techniques paritaires académiques et des comités techniques paritaires départementaux ;

Vu la circulaire ministérielle n° 95-239 du 26 octobre 1995 relative à la mise en place des comités d'hygiène et sécurité académiques et départementaux placés auprès des comités techniques paritaires académiques et des comités techniques paritaires départementaux ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2004 de l'Inspecteur d'Académie, D.S.D.E.N. des Bouches de Rhône, fixant le nombre de sièges du C.H.S.D. pour l'administration et pour les représentants des personnels, ainsi que le nombre de sièges dévolu à chaque organisation syndicale.

ARRÊTE

Article 1^{er} : sont nommés en qualité de représentants de l'administration au Comité d'Hygiène et Sécurité Départemental des Bouches du Rhône,

Titulaires

Monsieur Jean-Luc BENEFICE
Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
l'Education Nationale des Bouches-du-
Rhône
Président

Monsieur Michel RICARD
Secrétaire Général de
l'Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône

Monsieur Paul BOCQUET
Chef de la division de l'Organisation
Scolaire de l'Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône

Madame Annie CRAPOULET
Directrice des Ressources Humaines
Départementales des Bouches-du-Rhône

Monsieur Yves POUJOL
Chef de Cabinet
Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône

Suppléants

Monsieur Bernard COLCY
Chef de la division du personnel
de l'Inspectoin Académique des Bouches-
du-Rhône

Monsieur PIAT Jean-Marie
Principal Collège Edgar QUINET
Marseille

Madame Françoise PELLEING
Médecin, Chef du S.P.F.E. de
l'Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône

Madame DELLA-VECCHIA Evelyne
Chef de la Division des Affaires
Générales et de la Modernisation
de l'Inspection Académique des Bouches-
du-Rhône

Madame FOURNET
Inspectrice de l'Education Nationale
Chargée de l'Enseignement Préélémentaire
Marseille



En cas d'absence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur des Services Départementaux de l'Education nationale à une réunion du Comité, la présidence sera assurée par Monsieur le Secrétaire Général.

2/2

Article 2 : sont nommés en qualité de représentants des personnels au Comité d'Hygiène et Sécurité Départemental des Bouches du Rhône, pour une durée de 3 ans.

Titulaires

Suppléants

Pour la F.S.U.

Monsieur Alain BARLATIER
Professeur agrégé
Lycée Artaud
MARSEILLE

Madame Sylvie LOUVET
Technicienne de laboratoire
Lycée Georges DUBY
LUYNES

Monsieur Joël BRUGIER
Professeur certifié
Collège Campagne Alleman
MARSEILLE

Madame Florence MARLY
SAENES CE
Collège Vallon de Toulouse
MARSEILLE

Madame Genevieve MARIN
Professeur des Ecoles
Ecole Primaire
ROUSSET

Monsieur Christophe DORE
Directeur de l'école primaire
Rousseau
VITROLLES

Monsieur Vincent MOCQUET
Professeur E.P.S
LP Blériot
MARNANE

Monsieur Etienne HERPIN
Infirmier
Collège H. DAUMIER
MARTIGUES

Monsieur Serge PILLE
Professeur certifié
Collège THIERS
MARSEILLE

Monsieur B. OUGOURLOU OGLU
Professeur
Lycée de la Méditerranée
LA CIOTAT

Madame Elisabeth TEISSIER
Directrice d'école
Ecole élémentaire Flotte
MARSEILLE

Madame Nicole ICHOU
Professeur agrégée
Collège
ROUSSET

Pour le SDEN – CGT 13

Madame Myrielle BOUCHETAT
Professeur des Ecoles
Ecole primaire Anatole France 1
PORT DE BOUC

Monsieur Frédéric VALENTIN
Professeur certifié
Lycée Vauvenargues
AIX EN PROVENCE

Pour le SNUDI-FO

Monsieur Franck NEFF
Professeur des Ecoles
Ecole primaire St Tronc Castel Roc
MARSEILLE

Monsieur Emmanuel CARRIE
Professeur certifié
Collège Romain Rolland
MARSEILLE

Pour UNSA - EDUCATION

Madame Carole GELLY
Professeur des Ecoles
Ecole maternelle Lucie AUBRAC
SALON DE PROVENCE

Madame Isabelle BIERRY
Professeur des Ecoles
Ecole primaire Bois Luzy
MARSEILLE



3/3

Article 3 : Autres membres

L'Inspecteur Hygiène et Sécurité,

L'ACMO Académique,

L'ACMO Départemental,

Le Médecin de la prévention.

Article 4 : le Secrétaire Général de l'Inspection Académique des Bouches du Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 15/10/09

SIGNE

Jean-Luc BENEFIGE